|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.4/75/Add.1 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  1er octobre 2019  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses   
et du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé   
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

**Trente-huitième session**

Genève, 11-13 décembre 2019

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la trente-huitième session

Additif

Liste des documents et annotations

1. Adoption de l’ordre du jour

ST/SG/AC.10/C.4/75 Ordre du jour provisoire de la trente-huitième session

ST/SG/AC.10/C.4/75/Add.1 Liste des documents et annotations

Documents de référence (secrétariat)

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.8 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH), huitième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.21 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingt et unième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.7 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves et de critères, septième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.4/74 | Rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/110  et Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-cinquième session |

2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs

a) Travaux du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses (TMD) sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/11 (France) | Épreuves relatives aux matières comburantes liquides  ou solides : amélioration de la prise en considération  de la taille des particules, des matériaux friables  ou des matériaux revêtus |

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité TMD examinera les questions relatives au SGH au titre du point 10 de son ordre du jour provisoire (voir ST/SG/AC.10/C.3/111/Add.1)[[1]](#footnote-2). Tout autre document lié aux documents énumérés ci‑dessus ou portant sur une autre question intéressant le Sous-Comité SGH qui ont été soumis pour examen par le Sous-Comité TMD sera mis à disposition en tant que document informel de la cinquante-sixième session du Sous-Comité TMD[[2]](#footnote-3).

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toutes les questions l’intéressant.

b) Révision du chapitre 2.1

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/10 (Suède) | Révision du chapitre 2.1 du SGH (explosifs) − rapport  de situation sur l’élaboration d’un système  de classification élargi |

c) Utilisation de méthodes d’expérimentation non animales pour le classement   
des dangers pour la santé

Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni seront invités à informer le Sous‑Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l’utilisation de méthodes d’expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 26).

d) Questions pratiques de classification

L’expert des États-Unis d’Amérique sera invité à informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente‑septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 27 à 31).

e) Danger par aspiration

Le représentant de l’International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) sera invité à informer le Sous-Comité des travaux actuellement menés en vue de l’élaboration d’un critère de viscosité adapté pour la classification des mélanges. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 32).

f) Nanomatériaux

L’expert de la France sera invité à informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 33).

g) Classification simultanée dans les classes de danger physique   
et précédence des dangers

L’expert de l’Allemagne sera invité à informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente‑septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 34).

h) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/9 (secrétariat) | Référence au Règlement type, liste des critères dans  les tableaux 2.3.1 et 3.2.2, correction à l’annexe 7  (exemple 10) et présentation des diagrammes de décision |

3. Questions relatives à la communication des dangers

a) Questions pratiques d’étiquetage

L’expert du Conseil européen de l’industrie chimique (CEFIC) sera invité à informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 36 à 40).

b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation   
des conseils de prudence

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/12 (Royaume-Uni) | Propositions de modifications à apporter à l’annexe 1  du SGH |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/15 (Royaume-Uni) | Corrections et modifications à apporter aux sections 2 et 3  de l’annexe 3 |

c) Révision de l’annexe 4, sous-section A4.3.3.2.3

Aucun document n’avait été soumis au titre de cet alinéa de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/8 (secrétariat) | Corrections aux mentions de danger H410, H411 et H412 |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/13 (Australie, Canada) | Proposition de clarification pour le titre de la section 9  du document guide sur l’élaboration de fiches  de données de sécurité (FDS) |

4. Mise en œuvre du SGH

a) Possibilité d’élaboration d’une liste des produits chimiques classés   
conformément au SGH

Les experts du Canada et des États-Unis d’Amérique seront invités à informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-septième session (ST/SG/AC.10/C.4/74, par. 56 à 58).

b) Rapports relatifs à l’état de la mise en œuvre

Les experts, observateurs et organisations internationales seront invités à informer le Sous-Comité de l’état d’avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d’activités respectifs.

c) Coopération avec d’autres organes ou organisations internationales

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2019/14 (OCDE) | Examen et mise à jour des références aux documents d’orientation et aux lignes directrices pour les essais de l’OCDE dans le SGH |

d) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

5. Mise au point de directives pour l’application des critères du SGH

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

6. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales seront invités à informer le Sous-Comité d’activités ou de projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

7. Questions diverses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

8. Adoption du rapport

Conformément à l’usage, le Sous-Comité souhaitera sans doute adopter le rapport de sa trente-huitième session et ses annexes sur la base d’un projet établi par le secrétariat.

1. <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html>. [↑](#footnote-ref-2)
2. <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3inf56.html>. [↑](#footnote-ref-3)